Communiqué – Septembre 2013

PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11 A L'EST, EN ROUTE POUR L'ENQUETE PUBLIQUE !

L'enquête publique sur le prolongement de la ligne 11 de Mairie des Lilas à Rosny-Bois-Perrier et l'adaptation des stations existantes s'ouvrira le 16 septembre 2013 et se déroulera jusqu'au 30 octobre 2013. C'est la deuxième phase de consultation et d'échanges avec le public après la concertation préalable de l'automne 2010. Elle permettra d'informer une nouvelle fois le public et de recueillir son avis sur le projet.

LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11 DE MAIRIE DES LILAS A ROSNY-BOIS-PERRIER

Le prolongement de la ligne 11 répond à des besoins de mobilité croissant. À l'horizon 2019, il facilitera les déplacements dans l'est parisien, en particulier dans ce secteur de la Seine-Saint-Denis, et permettra d'accéder à de nombreux équipements et zones d'activités aux abords du tracé.

La ligne 11 prolongée reliera le terminus actuel (station Mairie des Lilas)à la gare RER E de Rosny-Bois-Perrier. Elle proposera des correspondances avec le Grand Paris Express, le T1 et le RER E.

6 nouvelles stations seront créées. Elles bénéficieront à plus de 82 000 salariés et habitants situés à moins de 600 mètres des stations sur les communes des Lilas, Romainville, Noisy-le-Sec, Montreuil et Rosny-sous-Bois.

Le projet s'accompagnera également de l'adaptation des stations existantes à Paris et Les Lilas.

ENQUETE PUBLIQUE, MODE D'EMPLOI

L'enquête publique est une procédure qui, sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante, permet au public de s'informer et de recueillir avis et observations sur le projet. Il s'agit de la deuxième phase de consultation et d'échanges avec le public après la concertation préalable de l'automne 2010 sous l'égide d'un garant de la Commission nationale du débat public.
L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement

À l'issue de l'enquête, un rapport sera établi par la commission d'enquête, il permettra d'aboutir à l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) prononcé par le Préfet.

MODALITÉS

Le public pourra s'informer pendant toute la durée de l'enquête à l'aide de différents supports (dossier d'enquête publique, lettre d'information, dépliant) ainsi que sur le site Internet www.prolongementligne11est.fr

Le Dossier d'Enquête Publique sera consultable sur le secteur du prolongement dans les mairies des Lilas, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois, à la Maison des Projets Claude Naissant de Rosny-sous-Bois, au Centre Administratif de Noisy-le-Sec ainsi qu'à l'antenne Jules Verne de Montreuil (65 rue Édouard Branly).

Il sera également mis à disposition du public dans les mairies d'arrondissement de Paris suivantes : 1er, 3e, 4e, 10e, 11e, 19e et 20e. Des registres de dépôt d'avis seront mis à disposition du public dans l'ensemble de ces lieux.

LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUETE POUR S' EXPRIMER

Un membre de la commission d'enquête, personnalité indépendante, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants :

Mairie des Lilas
96, rue de Paris
• Lundi 16 septembre de 9 h à 12 h
• Mardi 8 octobre de 14 h à 17 h

Mairie de Romainville
4, rue de Paris
• Mardi 24 septembre de 14 h à 17 h
• Vendredi 18 octobre de 9 h à 12 h

Mairie de Montreuil
1, place Jean Jaurès
• Vendredi 20 septembre de 9 h à 12 h
• Mercredi 16 octobre de 14 h 30 à 17 h 30

Centre administratif de Noisy-le-Sec
1, rue de Chaâlons
• Lundi 30 septembre 2013 de 15 h à 18 h
• Jeudi 24 octobre de 9 h à 12 h

Maison des Projets de Rosny-sous-Bois
23, rue Gallieni
• Mercredi 2 octobre de 10 h à 12 h
• Mercredi 30 octobre de 15 h à 18 h

Mairies d'arrondissement de Paris
1er – 4, place du Louvre
• Mercredi 18 septembre de 14 h à 17 h

3e – 2, rue Eugène Spuller
• Vendredi 4 octobre de 14 h à 17 h

4e – 2, place Baudoyer
• Lundi 14 octobre de 9 h à 12 h

10e – 72, rue du Fbg St-Martin

• Lundi 28 octobre de 14 h à 17 h

11e – 12, place Léon Blum
• Mardi 22 octobre de 14 h à 17 h

19e – 5-7, place Armand Carrel
• Jeudi 10 octobre de 9 h à 12 h

20e – 6, place Gambetta
• Jeudi 26 septembre de 9 h à 12 h

LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11 EN QUELQUES CHIFFRES

Chiffres clés

• **6** km environ de prolongement (dont 5,4 km en service commercial)
• **6** nouvelles stations, dont 1 aérienne
• **5** nouvelles communes desservies
• **82 000** habitants et emplois desservis à 600m des stations
• Matériel roulant de nouvelle génération à **5** voitures par rame contre **4** aujourd'hui
• **1** métro toutes les **1 min 45** à l'heure de pointe du matin

LE CALENDRIER PREVISIONNEL

• Sept.-Oct. 2013 : Enquête publique
• 2013-2014 : Études détaillées d'Avant-Projet
• Fin 2014 : Lancement des travaux
• Horizon 2019 : Mise en service du prolongement de la ligne

LE COUT ET LE FINANCEMENT

Le prolongement de la ligne 11 est estimé à 1250 millions d'euros aux conditions économiques de janvier 2012. Ce montant intègre le coût des infrastructures et des équipements : acquisitions foncières, travaux des nouvelles stations, des tunnels, du nouvel atelier, adaptation des stations existantes, nouveau système d'exploitation et les études liées à ces travaux (hors coût du matériel roulant). Le STIF finance le matériel roulant.
Le plan de financement des travaux sera arrêté entre les partenaires à l'issue des études approfondies réalisées après l'enquête publique (dites études d'Avant-Projet).

Les acteurs du projet : l'Etat, la Région Île-de-France, le Conseil général de Seine-Saint-Denis, la Mairie de Paris, la RATP, le STIF.

LE TRACE SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE

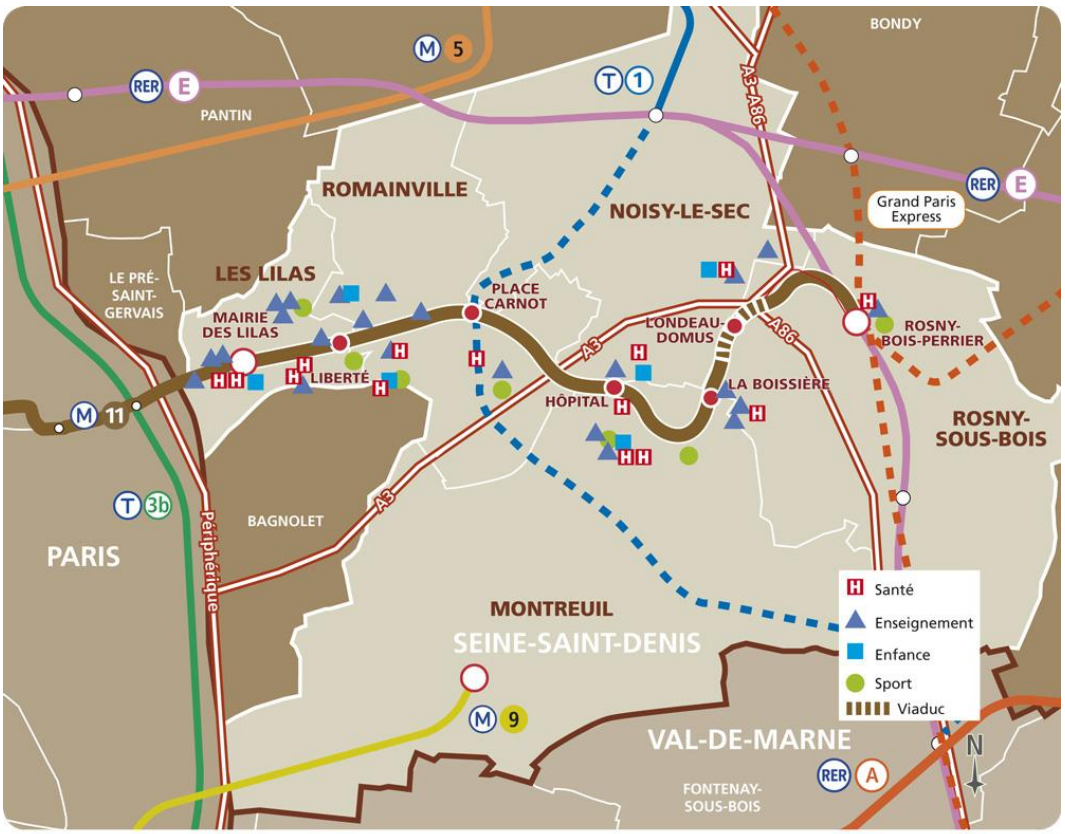

PLUS D'INFORMATIONS

Retrouvez l'historique du projet sur le site Internet du prolongement de la ligne 11 : le bilan de la concertation de 2010, le dossier d'enquête publique, des documents informatifs en téléchargement, des plans et le descriptif des travaux sont accessibles en ligne.
www.prolongementligne11est.fr

Contacts Presse :

STIF : Sébastien Mabille – 01 47 53 28 42
RATP : Alexandre Gallet - 01 58 76 45 40
Région Ile-de-France : Florence Massenot - 01 53 85 63 14
Conseil général de Seine Saint-Denis : Géraldine Guillot - 01 43 93 93 47
Préfecture Région Ile-de-France : Isabelle Bara – 01 82 52 40 56